



CHARTRE de VIE des CLEE



COMITES LOCAUX EDUCATION ECONOMIE DE L'ACADEMIE DE STRASBOURG

LA VOCATION DES CLEE

Aujourd'hui, plus que jamais, l'école et l'entreprise doivent se rencontrer. Les problèmes de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle des jeunes méritent une analyse et une recherche de solutions partagées.

Pour régler ces questions, les CLEE (comités locaux éducation économie) sont des lieux d'échanges entre le monde de l'entreprise et celui de l'éducation. Leur vocation est de faire se rencontrer les entreprises et les établissements scolaires de sensibilités communes et/ou localement proches, pour mieux traiter ensemble les problèmes concrets de chacun. Ils s'intéressent à toutes les initiatives visant à améliorer les relations entre l'école et l'entreprise.

Les CLEE sont particulièrement bien placés pour :

- effectuer un diagnostic sur les forces et faiblesses du bassin d'emploi en termes de formation et d'insertion professionnelle des jeunes ;
- expérimenter et gérer des actions concrètes dans les relations école-entreprise, tant en formation initiale (accueil en entreprise de stagiaires, participation de professionnels à la formation des jeunes, connaissance mutuelle..) qu'en formation continue ;
- développer les actions permettant une approche concrète des environnements professionnels et des métiers.

LES REGLES DU JEU DES CLEE

LES ACTEURS DES CLEE

Sont soucieux de respecter l'indépendance de fonctionnement du CLEE auquel ils appartiennent.

Sont attentifs au respect des parties en présence.

Refusent tout intérêt ou faire valoir personnel.

Partagent des objectifs clairs.

COMPOSITION

La composition de chaque CLEE est libre mais de préférence représentative de l'ensemble des entités concourant à l'orientation, à la formation et à l'insertion professionnelle :

- ⇒ CIO
- ⇒ Etablissements scolaires
- ⇒ Entreprises
- ⇒ ANPE, mission locale
- ⇒ GRETA
- ⇒ Chambres consulaires
- ⇒ Parents d'élèves.

Ils sont co-animés par un représentant d'une entreprise et un représentant d'un établissement scolaire.

PARTENARIAT

Un CLEE se crée, autour de problématiques communes, en général sur un bassin d'emploi.

Un CLEE a le souci de fonctionner en réseau avec les autres CLEE de l'Académie.

Un CLEE se doit de s'ouvrir sur son environnement et de s'appuyer sur l'existant.

FONCTIONNEMENT

Un CLEE est indépendant dans son fonctionnement. Il se doit d'être attentif et cohérent avec les missions de l'Education nationale et les besoins de son environnement économique proche.

Les animateurs sont tous bénévoles et respectent les attributions des uns et des autres dans la mise en œuvre des projets.

Une organisation autour d'une équipe de coordination incitant à des travaux en commissions est conseillée.

Systematiser les invitations écrites aux réunions, rédiger des comptes rendus et évaluer les actions sont les garanties d'un travail suivi et efficace.

RESEAU

Les CLEE font partie d'un réseau et à ce titre partagent leurs expériences. Le réseau est coordonné par la cellule relations école-entreprise du rectorat. Les divers comptes rendus sont adressés à la cellule pour information et pour permettre la mise à jour de la base de données.